

MAIRIE de MÉZIN

BORDEREAU D'ENVOI

A l'attention de Mesdames et Messieurs les présidents des associations Mézinaises

DESIGNATION	COMMENTAIRE
Dossier adaptation de la posture VIGIPIRATE « Automne 2018 - Printemps 2019 » reçu de la préfecture de Lot-et-Garonne	Pour information

Mézin le 25 octobre 2018



Annexe 1 : Tableau des principaux événements organisés sur le territoire national

Octobre 2018

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
20 octobre au 5 novembre	Ensemble du territoire national	Vacances de la Toussaint	Festivités	/
21 au 25 octobre	Villepinte – Parc des expositions	Salon international de l'alimentation	Economique	160.000
26 octobre au 4 novembre	Paris – Porte de Versailles	Foire de Paris Hors-Série Maison (manifestation commerciale)	Economique	120.000
31 octobre	Ensemble du territoire national	Halloween	Festivités	/

Novembre 2018

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
1 ^{er} novembre	Ensemble du territoire national	Fête catholique de la Toussaint	Religieux	/
6 au 8 novembre	Paris – Porte de Versailles	Expo Protection – Salon gestion des risques	Economique	25.000
7 au 8 novembre	Paris – Le Bourget	ASD Days – Salon aéronautique/drones/défense	Economique	2.000
11 novembre	Ensemble du territoire national	Commémoration du centenaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale.	Commémorations	/
13 novembre	Ensemble du territoire national	Commémoration du 3 ^{ème} anniversaire des attentats de Paris	Commémorations	/
20 novembre	Ensemble du territoire national	Fête musulmane Al Mawlid (naissance de Mahomet)	Religieux	/
21 novembre au 28 décembre	Reims	Marché de Noël	Festivités	1,8 million
23 novembre	Ensemble du territoire national	Black Friday (soldes journalières)	Economique	/
23 novembre au 30 décembre	Strasbourg	Marché de Noël	Festivités	2 millions
23 novembre au 30 décembre	Colmar	Marché de Noël	Festivités	1,5 millions
24 novembre au 6 janvier	Paris – Tuileries	Marché de Noël	Festivités	/
30 novembre et 1 ^{er} décembre	Paris - Louvre	Salon Grand Tasting (vin)	Economique	12.000

Décembre 2018

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
Décembre – janvier	Paris – boulevard Haussmann	Vitrines et illuminations de Noël	Festivités	Entre 100.000 et 200.000
1 ^{er} et 2 décembre	Nancy	Fêtes de Saint Nicolas	Religieux	200.000
2 au 10 décembre	Ensemble du territoire national	Fête juive d'Hanouka	Religieux	/
22 décembre au 7 janvier	Ensemble du territoire national	Vacances de Noël / grands départs dans les gares parisiennes	Festivités	/
24 et 25 décembre	Ensemble du territoire national	Réveillon et messe de Noël	Religieux	/
31 décembre	Ensemble du territoire national	Réveillon du nouvel An	Festivités	/

Janvier 2019

Date	Lieu	Evénement		Affluence estimée
1 ^{er} janvier	Ensemble du territoire national	Premier de l'an	Festivités	/
6 janvier	Ensemble du territoire national	Epiphanie	Religieux	/
7 janvier	Ensemble du territoire national	Anniversaire des attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher	Commémorations	/
9 janvier au 19 février	Ensemble du territoire national	Soldes d'hiver	Economique	/

Février 2019

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
9 au 25 février	Zone B	Vacances d'hiver	Festivités	20 millions de nuitées dans les stations de ski
16 février au 4 mars	Zone A	Vacances d'hiver	Festivités	20 millions de nuitées dans les stations de ski
19 au 21 février	Deauville	Securi'days (sommet de la sécurité privée)	Economique	100 directeurs de sécurité et de sûreté
23 février au 11 mars	Zone C	Vacances d'hiver	Festivités	20 millions de nuitées dans les stations de ski
23 février au 3 mars	Paris – Porte de Versailles	Salon de l'agriculture	Economique	670.000

Mars 2019

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
5 mars	Ensemble du territoire national	Mardi Gras	Festivités	/
9 mars	Saint-Etienne	10 ^e Biennale Internationale Design (<i>salon de mode</i>)	Culturel / Economique	200.000
20 au 21 mars	Ensemble du territoire national	Fête juive de Pourim	Religieux	/
21 mars	Ensemble du territoire national	Anniversaire des attentats de Toulouse et Montauban de 2012	Commémorations	/
25 mars	Ensemble du territoire national	Fête catholique de l'Annonciation	Religieux	/

Avril 2019

Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
6 avril au 23 avril	Zone B	Vacances de printemps	Festivités	/
13 au 29 avril	Zone A	Vacances de printemps	Festivités	/
14 avril	Ensemble du territoire national	Fête catholique du Dimanche des Rameaux	Religieux	/
19 au 27 avril	Ensemble du territoire national	Fête juive de Pessa'h	Religieux	/
20 avril au 6 mai	Zone C	Vacances de printemps	Festivités	/
21 et 22 avril	Ensemble du territoire nationale	Fête catholique de Pâques	Religieux	/
27 avril au 8 mai	Paris – Porte de Versailles	Foire de Paris	Economique	500.000

1^{er} au 6 mai 2019

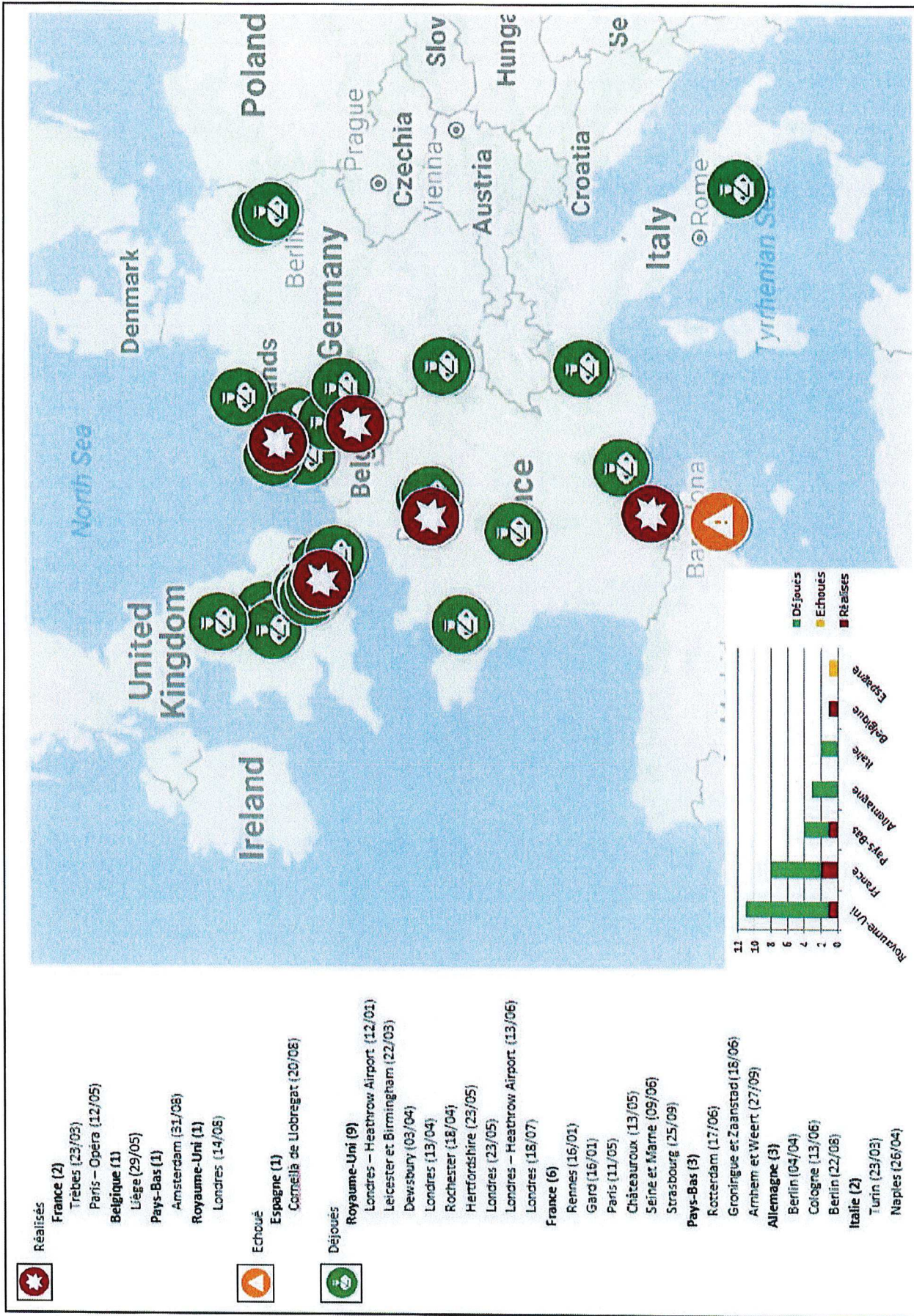
Date	Lieu	Evénement	Type d'événements	Affluence estimée
1 ^{er} mai	Ensemble du territoire national	Fête du travail	Festivités	/
6 mai	Ensemble du territoire national	Début du ramadan (date prévisionnelle)		

Légende

	Commémorations
	Festivités (jours fériés, vacances)
	Fêtes religieuses

Annexe 2 : Chronologie et cartographie des attentats jihadistes réalisés, échoués, déjoués en France et dans les pays limitrophes depuis le 1^{er} janvier 2018.

FRANCE	PAYS LIMITROPHES
Arrestation d'un ancien gendarme soupçonné d'avoir voulu attaquer des militaires. (Gard) 16/01 Arrestation d'un adolescent soupçonné d'avoir planifié un attentat dans un stade. (Rennes) 16/01 Attentat revendiqué par l'EI. 4 morts et 15 blessés. (Carcassonne-Trèbes) 23/03	12/01 ROYAUME-UNI - Arrestation d'une Britannique en provenance d'Ethiopie. (Heathrow Airport) 22/03 ROYAUME-UNI - Arrestation de 2 hommes soupçonnés de planifier un attentat. (Leicester et Birmingham) 23/03 ITALIE - Arrestation d'un homme soupçonné d'avoir planifié un attentat au camion bélier. (Turin) 03/04 ROYAUME-UNI - Arrestation de 2 hommes liés à l'EI soupçonnés de planifier un attentat. (Dewsbury) 04/04 ALLEMAGNE - Arrestation d'un Tunisien préparant un attentat durant le semi-marathon. (Berlin) 13/04 ROYAUME-UNI - Arrestation d'un homme lié à l'EI soupçonné d'avoir planifié un attentat. (Londres) 18/04 ROYAUME-UNI - Arrestation d'un homme planifiant un attentat dans des lieux touristiques. (Rochester) 26/04 ITALIE - Arrestation d'un réfugié gambien soupçonné de planifier un attentat. (Naples) 23/05 ROYAUME-UNI - Arrestation de 2 hommes soupçonnés d'avoir planifié un attentat. (Hertfordshire) 23/05 ROYAUME-UNI - Arrestation d'un homme soupçonné d'avoir planifié un attentat. (Londres) 29/05 BELGIQUE - Attentat au couteau et à l'arme à feu revendiqué par l'EI - 3 morts et 2 blessés. (Liège) 13/06 ALLEMAGNE - Arrestation d'un Tunisien préparant des armes biologiques à base de ricine. (Cologne). 13/06 ROYAUME-UNI - Arrestation d'un Finlandais soupçonné de planifier un attentat. (Heathrow Airport) 17/06 PAYS-BAS - Arrestation de 2 Marocains ayant planifié un attentat ciblant le commissariat de Rotterdam et un lieu non identifié à Paris. (Rotterdam) 18/06 PAYS-BAS - Arrestation de 3 hommes ayant planifié un attentat en 2016. (Groningue et Zaanstad) 18/07 ROYAUME-UNI - Arrestation de 2 partisans de l'EI planifiant une attaque contre Theresa MAY. (Londres) 14/08 ROYAUME-UNI - Attaque d'un véhicule bélier devant le Parlement. 3 blessés. (Londres) 20/08 ESPAGNE - Attaque au couteau par un homme devant un commissariat. Il est neutralisé. Aucune victime. (Cornella de Llobregat) 22/08 ALLEMAGNE - Arrestation d'un Russe d'origine tchétchène soupçonné d'avoir planifié une attaque à la bombe avec un ressortissant français en 2016. (Berlin) 31/08 PAYS-BAS - Attaque au couteau à la gare centrale, revendiquée par l'EI. 2 blessés. (Amsterdam) 27/09 PAYS-BAS - Arrestation de 7 hommes préparant un attentat de grande ampleur. (Arnhem et Weert)
Légende Réalisé Echoué Déjoué Arrestation d'un homme d'origine tchétchène soupçonné de planifier un attentat. (Strasbourg) 25/09	





CONDUITE A TENIR LORS D'UN EVENEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

Fiche pratique à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public.

Cette fiche pratique, à destination des responsables de sécurité et de sûreté des établissements recevant du public, décrit les bonnes pratiques à adopter en cas de survenu d'un événement de types biologique ou chimique au sein de ce type d'établissement.

Les criminels et les terroristes ont démontré leur capacité à fabriquer des explosifs ou des substances chimiques en utilisant des produits chimiques courants. Aujourd'hui, la volonté des terroristes de fabriquer et d'utiliser des agents biologiques ou chimiques est avérée.

Plusieurs tentatives d'attentats ont ainsi été déjouées par les autorités ces dernières années.

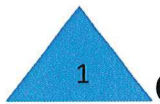
Eté 2017 : arrestation d'individus préparant un attentat chimique en Australie

Mars 2018 : Tentative d'assassinat au novitchok au Royaume-Uni

Mai 2018 : Découverte de tutoriels de fabrication d'explosifs et de ricine (toxine) lors d'une perquisition en France.

Juin 2018 : Découverte d'un laboratoire clandestin de production de ricine en Allemagne.

En cas d'évènement de nature biologique ou chimique, une bonne organisation préalable de vos établissements ainsi qu'une réaction adaptée de vos personnels peuvent sauver des vies.



1 Qu'est-ce qu'un évènement biologique ou chimique ?

La menace biologique se caractérise par l'utilisation de deux types d'agents :

- ✚ des agents infectieux (virus, bactéries, champignons). Ils peuvent être :
 - contagieux. Quelques agents suffisent alors pour provoquer une épidémie si la maladie n'est pas détectée à temps ;
 - peu ou pas contagieux (bacilles du charbon). Ces agents peuvent exceptionnellement se transmettre lorsqu'ils sont, par exemple, sous forme de poudre fine volatile. La dispersion initiale peut passer inaperçue. La maladie se déclare alors après une période d'incubation pouvant aller de un à dix jours, compliquant d'autant plus l'identification de son origine.
- ✚ les toxines, substances toxiques produites par des organismes vivants (ricine par la graine de ricin, toxine botulique par le bacille clostridium botulinum). Elles peuvent être :
 - inhalées par les voies respiratoires. leur action nocive peut alors survenir en quelques minutes ;
 - ingérées par voie alimentaire ou hydrique, leur action peut survenir en quelques heures, voire davantage. La survie des personnes intoxiquées tient alors essentiellement à l'identification très rapide de l'agent et, souvent, à l'administration, en extrême urgence, du traitement adéquat.

La menace chimique est liée à l'utilisation de produits toxiques qui sont inhalés par les victimes (gaz ou aérosols de fines gouttelettes) qui pénètrent à travers la peau ou qui sont ingérés (aliments, boissons).

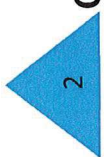
Si leur action est généralement rapide (quelques secondes à quelques minutes), ils peuvent toutefois entraîner des effets secondaires très graves qui n'apparaissent que plusieurs heures après l'agression (phosgène, chlore, etc.)

Certains de ces produits sont très répandus dans l'industrie (chlore, cyanures), d'autres sont uniquement fabriqués à des fins offensives (sarin, ypérite, etc.). Si certains toxiques se dispersent assez rapidement (acide cyanhydrique, chlore), d'autres, moins volatiles, sont dits « persistants » et peuvent maintenir le danger pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours. Ces derniers sont généralement « contaminants » : ils se déposent sur le corps, les vêtements, les objets et peuvent se transférer d'une personne à l'autre.



CONDUITE A TENIR LORS D'UN EVENEMENT BIOLOGIQUE OU CHIMIQUE

Fiche pratique à destination des responsables de sécurité et de sureté des établissements recevant du public.



Comment réagir en cas d'évènement biologique ou chimique ?

ELEMENTS D'ALERTE	LES SYMPTOMES : LA DETECTION, SUR PLUSIEURS PERSONNES, DE L'UN OU DE PLUSIEURS DES SYMPTOMES LISTES CI-APRES DOIT VOUS ALERTER	
	☐ Angoisse, agitation ☐ Chute brutale ☐ Tremblements, convulsions, crampes ☐ Suffocation ☐ Difficulté pour respirer ☐ Toux ☐ Larmoiments, sueurs ☐ Douleurs aux yeux	☐ Ecoulement nasal et/ou salivaire ☐ Irritation, brûlures de la peau ☐ Sensation de brûlure, de douleur ☐ Sensation de poids sur la poitrine ☐ Sensation de brûlure dans la gorge ☐ Douleur abdominale ☐ Nausées, vomissements ☐ Diminution du diamètre de la pupille ☐ Sensation visuelle d'obscurcissement
ACTIONS A REALISER	Donner un bilan d'ambiance à votre service de sécurité et décrivez-lui succinctement la situation (contexte et symptômes observés, gravité et ampleur de ces symptômes, nombre et état des victimes) ☐ Alerte ou demandez à votre poste de sécurité d'alerter les services de secours (18, 15 ou 112) ☐ Faites évacuer le public de la zone soumise à un risque et guidez le vers un point de regroupement identifié, si possible aéré ☐ Demandez aux personnes de limiter les contacts entre elles, de ne pas boire, manger ou fumer ☐ Evitez que d'autres personnes non exposées ne viennent dans la zone concernée ☐ Coupez les systèmes de ventilation et de climatisation propres au bâtiment touché afin de limiter la diffusion d'air vicié ☐ Encouragez les victimes conscientes à rester sur place, au point de regroupement ☐ Tentez de limiter les phénomènes de panique en rassurant les victimes et les personnes dans l'attente des secours ☐ Faites retirer les vêtements (manteau, blouson, pantalon, etc.) présentant des tâches de contamination (liquide/poudre) ☐ Faites le bilan des victimes inconscientes • Libérez leurs voies aériennes • Si elles respirent : mettez-les en position latérale de sécurité • Si elles ne respirent pas : ne tentez pas de bouche à bouche ☐ Si nécessaire, contrôlez les hémorragies, même avec un garrot de fortune ☐ Préparez l'accueil des secours ☐ Si vous pensez être contaminé, signalez-vous aux services d'incendie et de secours, ou au service d'urgence et réanimation (SMUR)	

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURISATION DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT OUVERTS AU PUBLIC

(Fiche actualisée en date du 2 février 2018)

Cette fiche traite de la protection des lieux de rassemblement ouverts au public (événements sportifs, festivals, marchés de Noël, braderies, etc.) et doit pouvoir servir de guide pratique aux organisateurs de ce genre de manifestations. Elle doit être largement diffusée. Certains des conseils délivrés ci-dessous peuvent ne pas être applicables à tous les sites. Ils doivent donc être adaptés en fonction de la configuration des lieux et du bon sens de circonstance.

1

Identifier les menaces et les vulnérabilités

Il faut d'abord évaluer la sensibilité du rassemblement en lien avec les autorités locales (préfet, maire, Police Nationale, Gendarmerie Nationale) :

- ⊙ pourquoi ce rassemblement pourrait-il être ciblé par des terroristes ?
- ⊙ en quoi est-il un symbole du mode de vie occidental et des valeurs de la République ?
- ⊙ ce rassemblement a-t-il une couverture médiatique qui donnerait une forte visibilité à une action terroriste ?

Les différentes attaques possibles doivent être envisagées :

- ⊙ jet ou dépôt d'un engin explosif à l'intérieur ou en périmétrie du site ;
- ⊙ véhicule piégé en stationnement aux abords du site ;
- ⊙ véhicule-bélier ;
- ⊙ fusillade ou attaque suicide ;
- ⊙ prise d'otage ;
- ⊙ attaque à l'arme blanche.

2

Organiser la sécurité de l'événement

Il est primordial que les organisateurs de rassemblements se coordonnent avec le maire et le préfet, ainsi qu'avec les forces de police, de gendarmerie, les services de police municipale et d'incendie et de secours.

Par ailleurs, il peut être nécessaire de faire appel aux compétences de sociétés privées de sécurité pour renforcer la sécurité d'un tel événement.

2.1 - En périphérie du rassemblement

- ⊙ **choisir le lieu d'implantation de l'événement qui présentera le moins de vulnérabilités.** Il est préférable de choisir le lieu du rassemblement de manière à limiter l'accès de véhicules (ne pas s'installer au débouché d'un axe important) ;
- ⊙ **limiter ou interdire le stationnement** des véhicules aux abords immédiats du lieu du rassemblement ;
- ⊙ **mettre en place une signalétique** afin d'orienter les piétons sur le lieu de l'événement et de détourner les flux de véhicules ;
- ⊙ **cloisonner le flux des véhicules de l'espace de déambulation des piétons ;**
- ⊙ **identifier le mobilier urbain** qui pourrait servir à dissimuler de l'explosif, le faire retirer par les autorités habilitées, en réduire l'utilisation ou mettre en place des rondes de vérification ;
- ⊙ **solliciter les forces de l'ordre** ou la police municipale pour la réalisation de patrouilles, voire la mise en place de points de contrôle et de filtrage. Des agents des sociétés privées de sécurité peuvent concourir à cette mission ;
- ⊙ **identifier les points de vulnérabilité hauts** (immeubles surplombant) et les sécuriser, éventuellement par une présence humaine ;
- ⊙ si possible, mettre en place un système de vidéoprotection donnant, en priorité, sur les accès au site, en prenant en compte les dispositions du Code de la sécurité intérieure.

RECOMMANDATIONS POUR LA SÉCURISATION DES LIEUX DE RASSEMBLEMENT OUVERTS AU PUBLIC

(Fiche actualisée en date du 2 février 2018)

2.2 - Sur la périmétrie du rassemblement

- **aménager des points de contrôle ou de filtrage en nombre suffisant** aux entrées du site afin de fluidifier l'entrée du public. Leur efficacité repose sur la présence d'un superviseur, de moyens de communication et de procédures claires afin de diffuser l'alerte et de faciliter l'intervention des forces de sécurité intérieure en cas d'incident ;
- **maintenir le niveau de vigilance tout au long de l'événement mais également lors du moment sensible de sa dispersion** (le 22 mai 2017 à Manchester, au Royaume-Uni, un homme a fait détoner une charge explosive qu'il portait sur lui à la sortie de la salle de spectacle *Manchester Arena*), en rappelant régulièrement des messages de sensibilisation à destination du public (via la sonorisation de l'événement par exemple – « TOUS acteurs de la sécurité ») ;
- **installer une délimitation physique du périmètre extérieur** de l'événement au moyen de barrières reliées entre elles, de blocs en béton, de véhicules du comité d'organisation comme élément de barrage, etc. ;
- organiser un ou plusieurs cheminements jusqu'au point de contrôle en installant des barrières. Séparer, dans la mesure du possible, les flux entrants et les flux sortants ;
- **aménager les issues de secours en nombre suffisant** au regard de l'importance de l'événement afin de permettre une évacuation rapide du public en cas de danger à l'intérieur de la zone ;
- **organiser et contrôler les livraisons.** Prévoir des équipements mobiles permettant de bloquer physiquement les véhicules appelés à pénétrer dans le périmètre le temps de ce contrôle ;
- apposer les affiches de sensibilisation à destination du public aux points d'entrées notamment « Réagir en cas d'attaque terroriste ».

Les véhicules-béliers constituent un mode d'action terroriste de plus en plus utilisé : attentats de Nice et de Berlin en 2016, attaque contre une patrouille de militaires à Levallois-Perret, attentats en Catalogne et attaque au camion-bélier à New-York en 2017. Pour faire face à ce mode opératoire, il est recommandé de mettre en place des moyens de circonstance permettant d'interdire l'accès au site ou de réduire la vitesse des véhicules à proximité des lieux de rassemblement. La mise en place de chicanes avec des obstacles successifs est également conseillée : plots en béton, bacs de fleurs de dimensions importantes, herse mobiles, barrières d'arrêt ou véhicules lourds (camions). Il est indispensable de tenir compte de la distance de pénétration potentielle d'un véhicule-bélier lors de la définition du périmètre extérieur d'un rassemblement (distance de sécurité entre les dispositifs de sécurité et la foule).

2.3 - Au niveau des volumes intérieurs

- **désigner un responsable sûreté** qui sera l'interlocuteur unique des forces de l'ordre et des services d'incendie et de secours en cas d'intervention sur le site. Véritable coordinateur de la sûreté de l'événement, il doit connaître les bons réflexes à adopter. Il peut se rapprocher préalablement des forces de sécurité intérieure pour recueillir leurs conseils ;
- prévoir l'aménagement d'un **poste central de sûreté** au sein du site. Ce dernier doit être équipé 24H/24 par au moins un opérateur en mesure de visualiser les images du système de vidéo-protection mis en place ;
- **sécuriser la zone en période de fermeture du public** par la mise en œuvre d'un gardiennage humain ;
- **sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au niveau de menace**, aux modes opératoires terroristes et à la détection de situations suspectes. Cette sensibilisation doit être complétée par une information sur les comportements à adopter en cas d'attaque.



51, boulevard de La Tour-Maubourg
75700 Paris SP 07
01 71 75 80 11
sgdsn.gouv.fr